



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX

☎ : 06 24 63 23 63 @ : contact.sportif@liguehdfft.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

MARDI 07 JUIN 2022

Membres présents :

A Cambrai :

Président : Christian BRIFFEUIL

Jean-Marc ANDRE, Philippe BRELOT, Dominique COISNE, Francis DAMAY, Jean-Pierre DELATTRE, Martine DRAY, Georges GAUTHIER, Patrick LUSTREMANT, Emmanuel MACHON, Tony MARTIN, Gérald OLIVARES, Bruno REVEL, Michaël ZAKREWSKI.

En visioconférence :

Frédérique DESCHAMPS, Thibaut HURIEZ, Claire MAIRIE, Corine MOLINS.

Membres excusés :

Annick CLAUW, Jean-Pierre CONDETTE, Claude LIBIER, Romain REVAUX, Gaël ROBIN, Denis TAVERNIER, Caroline TURLOTTE.

Début à 18 heures 45

1. Informations du Président

Christian BRIFFEUIL fait part de son agacement d'entendre que certaines personnes préparent déjà les élections au conseil de ligue de 2024 en contactant les clubs et en leur indiquant des sortes de consignes de vote.

Le coût du juge-arbitrage et de l'arbitrage des compétitions régionales est beaucoup trop important pour cette saison 2021-2022. Une réflexion devra s'engager pour mieux maîtriser ces coûts. Dans cette optique, le cahier des charges des épreuves régionales va être revu.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil de ligue du 12 avril 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité et sera publié sur le site de la ligue.

3. BPJEPS et conséquences sur l'emploi

Une réunion avec Madame BELPAIRE, responsable du département formation au CREPS de Wattignies a eu lieu le 19 mai 2022 avec Christian BRIFFEUIL et Patrick LUSTREMANT.

Christian BRIFFEUIL a précisé la position de la ligue sur l'encadrement du BPJEPS tennis de table et a indiqué que le recrutement d'une personne pour assurer la coordination avait été abandonné.

Une nouvelle convention pour la période septembre 2022 – juin 2024 tenant compte de la position de la ligue va être proposée par le CREPS.

4. Calendrier sportif et politique 2022-2023

Le calendrier sportif avec les retours des comités départementaux a été diffusé préalablement à la réunion. Il sera complété par les lieux des organisations régionales ultérieurement.

Le calendrier politique proposé est le suivant :

- Mardi 6 septembre 2022 : Conseil de ligue ;
- Lundi 17 octobre 2022 : Bureau de ligue ;
- Samedi 29 octobre 2022 : AG ligue (sous réserve) ;
- Lundi 5 décembre 2022 : Conseil de ligue ;
- Lundi 23 janvier 2023 : Bureau de ligue ;
- Lundi 6 mars 2023 : Conseil de ligue ;
- Mardi 2 mai 2023 : Bureau de ligue ;
- Mardi 9 mai 2023 : Conseil de ligue.

5. Choix régionaux pour le championnat par équipes régional 2022-2023

Le document indiquant les choix pour la composition des poules, le déroulement de la rencontre, la composition des équipes et la formule de la compétition diffusé a été actualisé. Aucun changement important n'est à signaler.

Le Conseil de ligue décide d'avancer de 17 heures à 16 heures l'heure de début de la rencontre pour les divisions prénationale, régionale et régionale 2

6. Tarifs 2022-2023

Les tarifs ont été préparés le 16 mai 2022 lors d'une réunion regroupant Christian BRIFFEUIL, Georges GAUTHIER, Patrick LUSTREMAN et les 5 comités départementaux.

Les caractéristiques principales de ces tarifs sont :

- Pas d'augmentation pour l'affiliation, les engagements au critérium fédéral et aux compétitions individuelles ;
- Reconduction des tarifs 2019-2020 pour les engagements en championnat par équipes (rappel : 50 % en 2021-2022) ;
- Augmentation modérée du prix des licences (le montant 2019-2020 avait été maintenu en 2020-2021 et 2021-2022 avec un paiement de 50 % en 2020-2021).

Les différents tarifs de remboursement des frais, de rémunération de l'encadrement et des tarifs des stages sont détaillés par Georges GAUTHIER.

Les tarifs proposés pour la saison 2022-2023 sont adoptés par les membres du conseil de ligue.

7. Aide financière des joueurs retenus dans le cadre du PPF

Les aides financières appliquées en 2021-2022 sont reconduites en accord avec les présidents des comités départementaux. Les modalités précises seront communiquées aux joueurs par l'intermédiaire d'une circulaire.

Les principes retenus sont les suivants :

Stage national sur sélection dans le cadre du Groupe France détection :

Ligue	CD 02	CD 59	CD 60	CD 62	CD 80
25 % du montant	100 euros	25 % du montant	400 euros	25 % du montant	25 % du montant

Membres du Pôle Espoirs participant à leurs frais à un stage national :

Ligue	CD 02	CD 59	CD 60	CD 62	CD 80
25 % du montant	Action non soutenue	25 % du montant	400 euros	25 % du montant	25 % du montant

Joueurs invités par la DTN pour participer à leurs frais à des Opens :

Ligue	CD 02	CD 59	CD 60	CD 62	CD 80
300 euros	200 euros	Bourse individuelle	Pas de prise en charge	Bourse individuelle	Bourse individuelle

8. Vente de l'appartement de Beauvais

Deux offres inférieures à la valeur minimale de l'appartement estimée par l'agence ORPI à Beauvais (60 000 euros) ont été refusées par le Président.

Une offre d'achat à 61 000 euros a été faite. Ce montant entre dans la fourchette de prix retenue par le dernier conseil de ligue.

Sur proposition du Président, les membres du conseil de ligue valident à l'unanimité l'acceptation de l'offre d'achat à 61 000 euros. Christian BRIFFEUIL, accompagné de Patrick LUSTREMAN, se rendra le 8 juin 2022 à Beauvais pour signer le compromis de vente.

9. Nomination d'arbitres et de juge-arbitres

Est nommé arbitre de club : Bernard PAREZ (Arques ES).

Sont nommés arbitre régional : Franck DHENNIN (Sin le Noble TT), Martin PATINIEZ (Hergnies CTT), Jean-François MENU (Lille MTT), Laurent DEPARIS (Albert USO ATT), Mathieu LECLERCQ (Roncq ULJAP), Emeline LECLERCQ (Roncq ULJAP), Philippe RACOLLIER (Cappelle la Grande TT).

Sont nommés juge-arbitre par équipes (JA1) : Sébastien BARRE (Longueil TT), René BRACQ (Coudun SL).

10. Informations générales

Patrick LUSTREMANT informe de la tenue d'une séance de l'instance régionale de discipline le 28 mai 2022. Le dossier concerne une rencontre de départementale 1 dans le département du Nord. A ce jour, les joueurs concernés peuvent encore faire appel de la décision prise à leur rencontre auprès de l'instance supérieure de discipline.



Patrick LUSTREMANT
Secrétaire général



Christian BRIFFEUIL
Président

